

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 28/09/2018	Dossier complet le : 28/09/2018	N° d'enregistrement : 2018-ARA-AP-01529

1. Titre du projet

Construction d'un magasin LIDL et son parking, Zone d'activités industrielles "Gerzat Sud" à Gerzat (63).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNC LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Marc LOUET, Responsable Immobilier LIDL

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 0 7 5 4 0

Forme juridique Société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41 sous-catégorie a	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un parking attenant à un magasin LIDL, 6-8 rue Robert Estienne à Gerzat (63360).

Le terrain, d'une surface de 7 180 m², est actuellement occupé par une ancienne cellule commerciale (DIA) qui sera démolie dans le cadre du présent projet. Le magasin LIDL occupera une surface de 1 939,43 m².

La surface totale du parking sera de 3 645,3 m² (y compris voiries de circulation), pour 95 places de stationnement dont :

- 2 places pour personnes à mobilité réduite (PMR),
- 2 places pour les familles,
- 2 places équipées et 21 places pré-équipées pour les voitures électriques,
- 1 place pour les motos,
- 10 places réservées pour l'autopartage,
- 1 257, 2 m² d'espaces verts en pleine terre.

En tout, 84 places de stationnement seront traitées en revêtement perméable de type pavés drainants, ce qui représente 1075 m² de parking non-imperméabilisé. Les places PMR, familles et 7 places réservées pour l'autopartage seront imperméabilisées par un enrobé. En comptant les voies de circulation et les places traitées en enrobé, 2570,3 m² de parking seront imperméabilisés.

4.2 Objectifs du projet

La SNC LIDL prévoit la création d'un magasin et de son parking sur la commune de Gerzat, par reprise de la friche de l'ancien magasin DIA .

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale avec la mise en valeur de l'aspect écologique des espaces verts et l'installation de panneaux solaires pour subvenir à la consommation en électricité du magasin.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le planning prévisionnel des travaux n'est pour le moment pas connu et la date de début des travaux sera fonction des délais d'instruction des demandes d'autorisation administratives.

La durée de l'ensemble des travaux est d'environ 4 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking restera la propriété de LIDL lors de l'exploitation du magasin et il sera entretenu par son propriétaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire (PC 63164 18 G0018) qui a été déposée le 27/06/2018.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie globale du projet:	7 180 m ²
- Superficie du parking:	3 645,3 m ²
- Nombre de places créées:	95 places
- Nombre de places perméables:	84 places
- Surface des espaces verts en pleine terre :	1 257,2 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

6 - 8 rue Robert Estienne,
69360 Gerzat

Parcelles cadastrées section BP n° 13,
14 et 15.

Coordonnées géographiques¹ Long. 03° 15' 25" 93 Lat. 45° 8' 53" 41N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
 Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
 Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Aucune information disponible sur l'autorisation de l'ancien magasin DIA

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude se trouve à plus de 280 m de la ZNIEFF de type II n°830007460 des « Coteaux de Limagne occidentale ».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral du 24 septembre 2012 porte approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement pour les grandes infrastructures routières de l'Etat dans le département du Puy-de-Dôme. Le PPBE ne porte que sur le réseau routier national, à savoir les autoroutes concédées (A71, A710W, A711 et A89), les autoroutes non concédées (A75, A711, A712) et la RN 89. La RD 772 qui borde le site d'étude à l'Est, n'est pas concernée, ce qui n'est pas l'autoroute A71 à 170 m à l'Est.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	3 monuments historiques sur Gerzat à près de 1,4 km du site

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

La parcelle étudiée n'est pas localisée dans une zone humide ayant été délimitée. Elle se trouve néanmoins en partie en zone potentiellement humide de probabilité "forte". Le site est déjà fortement imperméabilisée et la rare végétation est fortement anthropisée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

La commune de Gerzat est concernée par le PPRNPI de l'agglomération clermontoise, approuvé par arrêté préfectoral du 8 juillet 2016. Le terrain étudié est concerné par un aléa d'inondation moyen à fort d'après la carte de zonage des aléas pour une crue centennale.

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

La commune de Gerzat n'est concernée par aucun PPRT.

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

La commune de Gerzat ne fait pas partie d'une Zone de Répartition des Eaux d'après la carte de la DREAL de bassin Loire-Bretagne.

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui

Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à 3,7 km au Nord du terrain étudié. Il s'agit du Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) n° FR8301037.

Milieu naturel lié à des remontées d'eaux minérales d'origine profonde dont la pérennité nécessite de préserver les gradients hydriques existants sur le site.

D'un site classé ?

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prélèvements d'eau à l'usage des sanitaires et du nettoyage du magasin, le parking n'est pas concerné par ces prélèvements au réseau.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est globalement plat. Le projet devrait être légèrement déficitaire en matériaux (tout-venant, granulats) pour l'aménagement du site.
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la conservation de 3 arbres existants et la plantation de 21 nouveaux arbres. Traitement le long de la RD772 avec des massifs arbustifs et de graminées Dérangement temporaire de la faune en phase travaux par le bruit et les mouvements. Pas de destruction directe d'espèces floristiques communes et d'habitats d'espèces de la faune commune lors des travaux.
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF : Le projet de réhabilitation de l'ancien magasin DIA ne modifiera pas le type d'occupation des sols et n'aura donc aucune incidence directe sur la ZNIEFF à proximité, hormis un léger dérangement de la faune par les travaux. Nuisances sonores : Le site est bordé au Nord et à l'Est par 2 voies de circulation et les émissions sonores du trafic générées seront masquées par le bruit environnant des activités commerciales voisines. risque d'inondation : Le site fait partie d'une zone d'aléas faibles et moyens (risques modérés), et respectera les prescriptions du règlement du PPRI.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain visé pour le projet est actuellement occupé par un bâtiment commercial (magasin DIA). Il n'y a aucun espace naturel, agricole forestier ou maritime sur le site.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune installation nucléaire n'est présente dans un rayon de moins de 10km de la commune de Gerzat. Aucune canalisation de transport de matières dangereuses n'est recensée dans un rayon de 500 m autour du site d'étude (canalisations de transport de gaz à l'Est et à l'Ouest à plus de 1,5 km).
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Exposition au risque sismique: modérée ; - Risque lié au retrait et gonflement des argiles: aléa moyen ; - Risque de remontée de nappe dans les sédiments : nul ; - Aucun mouvement de terrain n'a été recensé sur la commune de Gerzat ; - Aucune cavité souterraine n'a été recensée dans un rayon de 500 m ;
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de parking et de magasin commercial ne génère pas de risque sanitaire. Le site n'est pas référencé dans la base de données BASIAS, BASOL et ICPE. Au vu des activités passées réalisées sur le site, il semblerait que le terrain soit compatible avec le projet LIDL et qu'aucun risque sanitaire ne soit encouru. Cependant, un diagnostic de pollution des sols sera réalisé par Tauw France en 2018, il permettra de confirmer l'absence de pollution des sols et la compatibilité du terrain avec le projet d'aménagement.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic lié aux employés, aux clients et aux livraisons pour le magasin. Au vu de l'emplacement du site et de sa desserte par des axes routiers de bonne capacité (mesure de trafic réalisée en mai 2017 : RD772 : 7700 à 8000 véh/j / av. De Gaulle 4800 à 5500 véh/j), le flux de trafic potentiellement engendré devrait avoir une incidence raisonnable sur l'environnement et la santé.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruits engendrés par la phase de travaux. Bruits liés au trafic routier durant les horaires d'ouverture et pour les livraisons, en période diurne. La A71 est considérée comme un axe de circulation bruyant, classée au PPBE de l'Etat du Puy-de-Dôme 3ème échéance. Au Nord du site se trouve l'avenue Charles de Gaulle qui constitue une artère secondaire importante pour la desserte locale.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seules émissions lumineuses proviendront de l'activité du magasin et du parking, uniquement pendant les heures d'ouverture. Ces émissions seront donc négligeables au vu de la situation du magasin.</p> <p>Eclairage des axes routiers bordant le site (RD 772 et avenue Ch. de Gaulle) par des réverbères. Eclairage des autres magasins et commerces alentours durant les horaires d'ouverture (Garage des Pradeaux, Roofmart CFd, ...).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets liés à l'augmentation du trafic engendré par les activités du magasin (clients, livraisons, employés). Au vu du site, de son emplacement et du flux de trafic potentiellement engendré, l'impact sur l'environnement et la santé est jugé négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales interceptées par les places perméables seront directement infiltrées dans le milieu naturel. Les eaux pluviales issues de la toiture du magasin et celles issues des parties imperméabilisées du parking seront dirigées vers un bassin de rétention enterré. Les eaux pluviales issues du parking seront traitées par un déboureur situé au nord du site avant rejet dans le réseau d'eaux pluviales public. Une étude GEP sera réalisée par Tauw France et précisera le dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une politique de gestion et valorisation des déchets de chantier de construction (inertes, non dangereux et dangereux) sera mise en place. Les seuls déchets générés par le parking seront les boues provenant du nettoyage périodique des séparateurs d'hydrocarbures. Les déchets provenant du magasin et matières valorisables (principalement issus des matériaux d'emballage et de conditionnement) feront l'objet d'un pré-tri sur place et seront envoyés sur les plateformes logistiques Lidl, pour un regroupement et un traitement centralisé adapté.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va réutiliser un terrain utilisé précédemment pour une activité commerciale de distribution générale comparable à l'activité projetée. Il n'y aura pas de modification du type d'usage des sols et le projet permettra de recréer les emplois disparus suite à l'arrêt du magasin DIA.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Avis d'évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée, et ayant passé en revue l'ensemble des composantes environnementales, nous estimons que le projet de parking peut être dispensé d'étude d'impact. Le projet se situe en zone urbanisée (UEc du PLU), au sein de parcelles de faible intérêt écologique et n'aura pas d'impact significatif sur les milieux naturel et physique. Les aléas et risques naturels sont faibles et seront maîtrisés par les dispositions constructives prévues. Aucun impact n'est à prévoir sur le patrimoine architectural et paysager. L'incidence sur les eaux pluviales sera prise en compte et des ouvrages sont prévus et sont en cours de dimensionnement. Le projet ne devrait pas augmenter significativement le trafic sur les voies routières proches qui sont déjà très fréquentées. Les impacts du projet dans son ensemble, et qui plus est du parking, sont donc négligeables. Voir chapitre 5 de l'annexe 7.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : étude au cas par cas R001-1614304EVE - V01 (Rédacteur Tauw France).

? Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à MONTCHANIN

le, 24/09/2018

Signature

SNC LIDL
DIRECTION REGIONALE
1, Rue Eugène Herzer
71210 MONTCHANIN
Tél. : 03.85.69.12.00

